



LETTRE D'INFORMATION PREVINTER

Janvier 2025



© Cyril Abad / CAPA Pictures / Safran



Pour le compte de



Dans le cadre de votre mission à l'international, vous et votre famille bénéficiez d'une couverture médicale adaptée à la spécificité de votre situation.

Cette lettre d'information revient sur les faits marquants de l'année 2024 et vous présente les évolutions de l'année 2025.

I BILAN 2023-2024

Après deux années de revalorisations modérées, les comptes de résultats des plans de santé Previnter se sont fortement dégradés en 2023. Ces résultats s'expliquent par une inflation médicale élevée avec un taux de hausse compris entre 10% et 15% par an pour la plupart d'entre eux.

Afin de rétablir l'équilibre financier des différents plans, il est donc nécessaire d'appliquer des augmentations tarifaires importantes comprises entre 12% et 15% au 1^{er} janvier 2025, pour l'ensemble des contrats et des zones géographiques. À noter que cette hausse des cotisations est intégralement prise en charge par votre employeur.

I MAITRISEZ VOS DÉPENSES DE SANTÉ : LES BONS RÉFLEXES A ADOPTER

Pour optimiser les dépenses de santé et limiter l'augmentation future des cotisations, nous vous rappelons les « bonnes pratiques » à respecter :

- Privilégiez autant que possible la consultation (vous y allez) à la visite (il vient vous voir), cette dernière étant plus onéreuse.
- Évitez dans la mesure du possible de consulter systématiquement plusieurs praticiens pour la même affection. Le service médical Previnter peut vous conseiller ou vous orienter vers un spécialiste quand une 2^{ème} opinion médicale est souhaitable.
- Ne communiquez pas vos garanties aux opticiens, aux chirurgiens-dentistes, et n'hésitez pas à faire établir plusieurs devis afin de pouvoir les comparer.
- Avant d'acheter des médicaments prescrits par votre médecin, vérifiez que vous n'en avez pas chez vous car, dans ce cas, il est inutile d'en racheter.
- Privilégiez les médicaments génériques quand cela est possible

I COTISATIONS AU 1^{ER} JANVIER 2025

1) Régime Frais de santé

Le forfait annuel de cotisation varie en fonction de votre contrat d'expatriation, de votre localisation géographique et de votre situation de famille.

Les tarifs applicables en 2025 vous sont présentés ci-dessous.

Contrats en complément de la Caisse des Français de l'étranger (CFE) et en complément de la Sécurité sociale

	Par célibataire et par an	Par famille et par an
Zone 1	2 982 €	5 369 €
Zone 2 (Australie, Brésil, Canada, Emirats Arabes Unis, Mexique, Chine, Singapore)	5 554 €	7 769 €
Zone 3 (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Hong-Kong, Japon, Suisse)	7 294 €	11 416 €

Contrat au 1^{ER} Euro

	Par célibataire et par an	Par famille et par an
Zone 1	5 376 €	7 440 €
Zone 2 (Australie, Brésil, Canada, Emirats Arabes Unis, Mexique, Chine, Singapore)	6 302 €	8 975 €
Zone 3 (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Hong-Kong, Japon, Suisse)	7 700 €	11 719 €

2) Responsabilité Civile – Vie privée

Safran a souhaité vous aider à bénéficier d'une couverture adaptée à votre situation d'expatrié. A cette fin, le Groupe a sélectionné un contrat d'assurance auprès de CHUBB, géré par Previnter, pour couvrir les risques relatifs à la Responsabilité civile (responsabilité familiale et privée, ainsi que locative, pour réparer les dommages causés à autrui). Par exemple, votre enfant blesse un camarade dans la cour de l'école : prise en charge par les assureurs du préjudice corporel ; lors d'un déplacement à l'étranger, vous endommagez la moquette de votre chambre d'hôtel : prise en charge des conséquences dommageables.

L'adhésion à ce contrat relève de votre choix personnel : la demande d'affiliation est à votre totale discrétion et son financement est entièrement à votre charge.

La cotisation annuelle reconduite en 2025 s'élève à **79 €**.

I RAPPEL DES SERVICES OFFERTS PAR PREVINTER / MSH INTERNATIONAL

Recherche d'un médecin, d'un centre de soins ?



Nous vous invitons à vous rapprocher de Previnter avant de consulter un médecin, de prévoir une hospitalisation non urgente ou en cas de maternité. En effet, Previnter est en mesure de vous conseiller des praticiens ou des établissements de soins proches de votre domicile, en se basant à la fois sur la qualité du service médical et sur les coûts pratiqués.

Afin d'éviter toute mauvaise surprise, pensez également à transmettre à Previnter vos devis sur votre Espace Assuré ou par email à l'adresse precert@msh-intl.com.

En cas d'hospitalisation programmée, contactez votre centre Previnter avant votre admission pour obtenir une prise en charge et éviter l'avance des frais.

MédecinDirect/Teladoc

MSH International, agissant pour le compte de Previnter, met à votre disposition une plateforme de consultation médicale à distance, disponible en français et en anglais. À portée de clic et sans se déplacer, 24h/24, 7jours/7, où que vous soyez dans le monde, vous obtenez une réponse, un conseil, un avis, un diagnostic médical et une ordonnance* si nécessaire.



Confidentiel
et sécurisé



Indépendant
et fiable



Fondé par des professionnels
de santé

Ce service est accessible sur une plateforme confidentielle et sécurisée, depuis votre Espace Assuré Previnter et sur smartphone *via* l'application MédecinDirect, avec les identifiants de connexion définis lors de votre première connexion à ce service.

** En fonction du pays et pour des motifs réglementaires, la délivrance d'ordonnance est parfois impossible.*

Bilans de santé

Le programme de suivi des bilans de santé des expatriés est assuré par PREVINTER

Ce dispositif vous aidera dans la planification de vos bilans de santé effectués, vous permettant ainsi de remplir les exigences contractuelles auprès de votre employeur.

L'Espace Assuré et Application Mobile

Vous pouvez vous connecter sur votre Espace Assuré à l'adresse www.previnter-mb.com en utilisant vos identifiants. Si vous ne connaissez pas vos identifiants, cliquez sur « Obtenir vos identifiants de connexion ».

Cet espace vous permet de :

- Visualiser et modifier certaines données personnelles
- Visualiser vos garanties
- Demander une attestation d'assurance
- Accéder à un compteur pour vérifier votre consommation sur les postes plafonnés type dentaire ou optique
- Consulter votre historique de remboursement des 24 derniers mois ;
- Soumettre une demande de remboursement (avec téléchargement des justificatifs, et dans la limite de 1000 euros par facture) ;
- Effectuer une demande de prise en charge ;
- Connaître les formalités sur les ententes préalables, les dispenses de paiement, les remboursements ;



▪ Nouveautés :

Factures CFE

À partir du 1^{er} janvier 2025, conformément à une nouvelle disposition imposée par la CFE, **tous les soins effectués en France et habituellement envoyés à MSH doivent désormais être adressés directement à la CFE.**

- Si vous bénéficiez d'une Carte Vitale, il vous suffira de la présenter aux professionnels de santé. Le cas échéant, il sera nécessaire de demander votre nouvelle carte à la CFE au plus vite. La demande de remboursement sera alors automatiquement transmise à la CFE pour règlement, puis les informations seront envoyées à MSH pour un éventuel remboursement complémentaire.

Caring by Eutelmed

Fonctionnalité désormais accessible depuis votre Espace Assuré qui vous permet de :

- **Évaluer votre niveau de bien-être** et votre besoin de soutien sur plusieurs dimensions essentielles (sommeil, stress, addiction, etc.). En cas de score élevé, un rappel par un psychologue vous sera proposé.
- **Avoir accès à des articles, webinaires, vidéos**, conçus par les experts Eutelmed pour vous informer et vous sensibiliser sur des thématiques de bien-être et de qualité de vie au travail.
- **Avoir accès à des modules ludiques et pédagogiques** pour être acteur de votre bien-être.
- **Accéder en direct à un psychologue expérimenté**, en 24/7 et en 6 langues, pour obtenir soutien, écoute bienveillante et conseils.
- **Bénéficier d'un soutien approfondi** grâce à plusieurs entretiens avec le même psychologue, dans votre langue et culture (60 langues disponibles).



CONTACTS

Votre centre de gestion le plus proche :

Amérique du Nord et du Sud
 2900, 605 - 5^e Avenue S.W. Calgary, Alberta
 T2P 3H5 Canada
 Tél : +1 403 539 6137
 N° vert USA : +1 877 203 7087
 Fax : +1 403 265 9425
adminamerica@previnter-mb.com

Europe
 23 allées de l'Europe
 92587 Cligny Cedex France
 Tél : +33 (0)1 44 20 98 63
 Fax : +33 (0)1 44 20 29 60
admin europe@previnter-mb.com

Afrique
 Immeuble Azur Work Space 42, rue Platon
 Zone d'activité Khaldeddine
 Lac 3 - Tunis Tunisie
 Tel : +216 31 384 575
admin africa@previnter-mb.com

Moyen-Orient
 19^e Floor, One by Omnyat Business Bay
 P.O. BOX : 506537 Dubai
 Emirats Arabes Unis
 Tél : +971 4 365 1301
 Fax : +971 4 363 7327
admin mea@previnter-mb.com

Asie-Pacifique
 5/F, North Tower, Building 9
 Lujiazui Software Park, Lane 91, E Shan Road, Shanghai
 P.R. China 200127
 Tél : +86 21 6187 0592
 Fax : +86 21 6160 0153
admin china@previnter-mb.com

Asie du Sud-Est
 B-12-1, Menara UOA Bangsar Tower B,
 5 Jalan Bangsar Utama 1, Bangsar 59000 Kuala Lumpur
 Malaysia
 Tél : +60386 810 808
admin asia@previnter-mb.com

BON À SAVOIR

Retrouvez dans ce guide les démarches à suivre pour vos demandes de prise en charge.

Pour connaître le centre de gestion dont vous dépendez, rendez-vous sur votre Espace Assuré sur le site www.previnter-mb.com, ou sur l'Application Mobile MSH.